



## \*\*\* CLUB INFORMATIQUE \*\*\*

publié le 10/01/2023

---

**Rappel : Club informatique le mardi en salle LT1 de 12 h 35 à 13 h 25.**

Mise à disposition des ordinateurs pour réaliser des travaux scolaires, se perfectionner en informatique ou en programmation.

Faire ses devoirs au calme pendant la pause.

Pour cela, s'inscrire à la vie scolaire avant chaque mardi 10 h 10 pour passer prioritaire à la cantine, ensuite attendre sous le préau du bâtiment A à 12 h 35 salle LT1.

Attention, seuls les élèves inscrits seront autorisés à monter en salle de technologie.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.